

**DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT**

**CAHIER DES CHARGES**

**Accompagnement Individuel**

**Objet : Projet associatif, stratégie de développement et schéma organisationnel**

*Structure commanditaire :* Comité d'Insertion Professionnelle de la Haute Loire

*Contact :* Mélanie CHAMBON      *Fonction :* Chargée de mission DLA

*Adresse :* L'Hermione  
13, avenue des Belges  
43000 LE PUY EN VELAY

*Tel :* 04 71 06 06 80

*E-mail :* [melanie.chambon@cipro43.com](mailto:melanie.chambon@cipro43.com)

## CAHIER DES CHARGES

### 1. PRESENTATION DU DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

Le DLA accompagne les structures d'utilité sociale créatrices d'emplois de la Haute-Loire désireuses de consolider leurs activités et de pérenniser leurs emplois. Il les accueille, les informe et les oriente. Dans ce cadre, les structures peuvent également bénéficier d'un pré-diagnostic gratuit sur leurs capacités de consolidation économique (forces, faiblesses, perspectives). Sur la base de ce bilan, le DLA aide ces structures à élaborer un plan de consolidation et, en fonction des besoins diagnostiqués, les orientent vers une ingénierie individuelle ou collective.

Si la structure accepte ce diagnostic et la prescription qui en découle, le DLA élabore avec elle un cahier des charges permettant de solliciter les structures prestataires repérées dans le cadre d'une mise en concurrence simple.

Une fois le prestataire retenu, une convention tripartite est signée. L'accompagnement DLA est gratuit pour les structures et financé par une enveloppe de prestations conseils constituée par la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes, la Banque des Territoires, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de la Haute-Loire, la CAF de la Haute-Loire et le Fonds Social Européen.

Le DLA assure ensuite un suivi et une évaluation de la qualité de la prestation pour évaluer l'impact des actions d'accompagnement réalisées et la progression de la démarche de consolidation de la structure.

### 2. LE CONTEXTE ET LA PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

Cf. diagnostic partagé réalisé avec l'association joint en annexe du présent cahier des charges.

Mouvement familial associatif et d'éducation populaire, Familles Rurales rassemble des femmes et des hommes qui s'engagent au quotidien pour la promotion des familles et des personnes, et pour le développement de leur milieu de vie.

Indépendante de toute obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle, la fédération départementale est une association laïque.

Son projet se fonde sur les valeurs de participation, de solidarité et de responsabilité.

Son action se fonde sur trois axes :

- La représentation et la défense des familles et des territoires où elles vivent, en France métropolitaine et dans les outre-mer
- L'information, la prévention et l'éducation
- L'organisation et la gestion d'activités et de services

La Fédération Départementale a pour buts, dans tous les domaines précités, de :

- ⇒ Représenter et défendre les intérêts des associations membres et des familles au plan départemental,
- ⇒ Promouvoir le Mouvement, assurer sa pérennité, son développement et la mise en œuvre de son projet,
- ⇒ Animer et développer le réseau des associations Familles Rurales,
- ⇒ Participer à la vie, aux travaux et événements du Mouvement,
- ⇒ Organiser l'accueil, l'intégration, et la formation des bénévoles et salariés du Mouvement, en concertation avec les fédérations régionales
- ⇒ Définir et mettre en œuvre la stratégie de communication à l'échelle départementale,
- ⇒ Le cas échéant, prendre en charge à titre complémentaire ou subsidiaire des associations locales, la gestion de services à destination des familles.

La Fédération Départementale a pour objet de constituer, d'animer, et de développer le réseau des associations Familles Rurales, de conforter et d'accompagner ces associations dans les actions qu'elles conduisent et pour les familles, de coordonner l'action du Mouvement et de le représenter à l'échelle du département.

Elle développe plusieurs activités :

1. Animation du réseau des associations locales (22): suivi /appui aux dirigeants bénévoles et salariés sur les démarches quotidiennes (adaptation réglementaires, conventionnelles, vie associative, etc.).

Accompagnement thématique.

Accompagnement renforcé

2. Animation du réseau des centres de loisirs (10) :

Appui/conseil législatif, juridique, éducatif, pédagogique, matériel, etc.

Animation du réseau des directeurs

Accompagnement des collectivités sur le Plan Mercredi

Collaboration inter-associations pour la mise en place de formations

Convention triennale avec le CD 43 pour un dispositif de Formation Continue

3. Organisation des stages BAFA : formations générales en internat et approfondissement
4. Représentation du réseau : Représentation institutionnelle des associations et centres de loisirs auprès des partenaires et ce dans différentes instances  
Représentation de la Fédération Départementale au sein de la Fédération Nationale

La Fédération applique des statuts et des orientations stratégiques (2020-2024) définis au niveau national, sans avoir précisé d'ambitions et d'objectifs spécifiques en fonction du contexte départemental. Ainsi, au-delà des activités traditionnelles de la fédération, lorsque de nouveaux champs d'action sont détectés auprès de adhérents, il est difficile de prioriser les besoins et d'engager l'association dans ces perspectives de développement.

Ainsi, au-delà de ces activités, l'association a réalisé un appui conseil spécifique pendant la crise sanitaire pour fournir aux adhérents les informations et outils nécessaires (fiche type, protocole, etc.).

Les membres de l'association envisagent plusieurs pistes de développement, certaines n'ont pas abouti à l'image des conseillers numériques, d'autres sont à l'état de réflexion (prestation goûter bio, veilleur consommation, etc.), mais au vu de l'incertitude sur les ressources pouvant être générées grâce à ces activités et de la fragilité du modèle économique, qui se trouve à l'équilibre, une certaine prudence est constatée et semble freiner la dynamique de développement et de diversifications des activités.

Soulignons que l'adhésion à la Fédération permet l'accès à un bouquet de services, en fonction des besoins des associations (informations diverses, adaptation réglementaires, fonction employeur/RH, soutien à la direction en cas de défaillance, etc.). Néanmoins, aucun formalisme ne précise quels services sont inclus dans l'adhésion et, par conséquent, lesquels sont sujets à prestations de services sources de revenus d'activité pour l'association.

La Fédération Départementale a un positionnement légitime en tant que réseau, bien intégrée dans le paysage local associatif et institutionnel, pour offrir aux adhérents informations, conseils et mutualiser certaines actions (formation, animation, etc.). L'association se heurte néanmoins à des associations qui remettent en question la plus-value de l'adhésion, alors que le type de services fourni n'est pas clairement défini et variable en fonction des besoins des associations, les salariées tachant de s'adapter aux sollicitations diverses.

La gouvernance de l'association est constituée des associations membres adhérentes, avec un CA constitué de personnes historiquement présente dans l'association, qui possède un rôle de représentation institutionnelle et de décision. Cette composition facilite donc le processus de renouvellement des membres administrateurs car les personnes ont une bonne connaissance du champ d'action. Néanmoins, les bénévoles ayant par conséquent déjà des responsabilités dans leur association locale, leur engagement et disponibilité dans la Fédération s'en trouve de fait limité. Aussi, la force de proposition et l'impulsion de nouvelles dynamiques émane essentiellement de l'équipe salariée, composée de 2 personnes fortement expérimentées et impliquées, complémentaires en termes de profil et de compétences (développeuse et gestionnaire), qui opèrent avec un binôme éprouvé depuis 12ans.

Leur champ d'action auprès des associations et centres étant très large, il en demeure difficile, en l'absence d'une stratégie clairement définie, de prioriser les actions à développer lors de la détection de nouveaux besoins. Qui plus est, les besoins et attentes des adhérents mériteraient à être réinterrogés dans cette finalité.

Dans cette perspective, l'association souhaite être accompagnée dans la réalisation de son projet associatif départementalisé, sa stratégie de développement et la structuration de son fonctionnement interne.

## 1. LES OBJECTIFS DE LA MISSION

- Partage et élaboration collective des ambitions de développement stratégique : recensement et analyse des besoins des associations et centres de loisirs adhérents, définition d'un projet départementalisé fédérateur et source de mobilisation collective avec les adhérents, définition des axes prioritaires d'intervention et de développement et des objectifs stratégiques et opérationnels associés, plan d'actions phasé, évolution de l'offres de services aux associations
  - ⇒ Avec attention portée à l'équilibre du modèle économique
- Gouvernance et fonctionnement interne: analyse et refonte du partage des responsabilités, des missions et des tâches entre salariés et administrateurs (en fonction du cap stratégique défini) ; évolution des instances de gouvernance (animation, etc.) ; système de délégation ; organisation de l'équipe : calibrage et allocation des moyens humains par mission ; formalisation de l'organisation par la mise en place de processus/procédures métier-support/gestion-pilotage; fiches de poste salariés ; identification des besoins de montée en compétences

## 2. PRESCRIPTIONS METHODOLOGIQUES – CONTENU DE LA MISSION

*La première phase de l'accompagnement devra permettre l'expression collective des associations locales et centres de loisirs, par divers moyens à définir (questionnaire, atelier, groupes de travail, etc.) sur la proposition de valeur de l'offres de services de la Fédération.*

- **Modalités de fonctionnement** : la démarche d'accompagnement vise un effet d'apprentissage et de professionnalisation.  
L'accompagnement devra comporter une visée opérationnelle concrète avec transfert de méthodes et d'outils aux membres de l'association participant à l'accompagnement, facile d'appropriation pour garantir leur utilisation collective et dans le temps.
- **Durée et modalités de réalisation des journées** :
  - 5 journées

Un contact avec le DLA sera prévu à mi-parcours pour établir un bilan intermédiaire.

Le compte-rendu de fin de mission devra comporter un descriptif des actions menées au cours de l'étude, des éléments quantitatifs et qualitatifs sur les résultats obtenus et des préconisations pour aider l'association à continuer le travail engagé. Un exemplaire de ce rapport final devra être envoyé au DLA.

### 3. CALENDRIER DE REALISATION

Cette mission devra commencer dès juin 2023 et se dérouler sur une durée de 6 mois.

### 4. BUDGET

L'enveloppe budgétaire allouée à cette opération est fixée à un montant moyen de 5000€ TTC (inclus frais de déplacements, de restauration et d'hébergement). Cette somme sera versée par la mission DLA du Comité pour l'Insertion Professionnelle de la Haute Loire.

### 5. CONTENU DE L'OFFRE

Votre proposition indiquera :

- Vos références sur ce type d'opération (missions, interlocuteurs, résultats...);
- La méthodologie, les moyens mis en œuvre et la composition de l'équipe en charge de l'étude (compétences, CV);
- Le planning prévisionnel;
- Le coût et les conditions de paiement de la prestation.

Elle devra être adressée au Comité pour l'Insertion Professionnelle de la Haute-Loire et à la structure avant le 13 juin 2023.

### 6. MODALITES DE SELECTION DU PRESTATAIRE

#### Compétences recherchées

Les domaines de compétences requis pour cette intervention sont :

- Une très bonne connaissance des structures de l'ESS,
- Une expérience d'accompagnement de structures fédérées/réseaux d'éducation populaire, du champ de l'animation sociale,
- Des compétences en ingénierie de projet, gouvernance et organisation,
- Une expérience de l'animation d'accompagnement collectif mixant apports théoriques et pratiques avec outils à visée opérationnelle.

### Critères d'appréciation des offres

Le prestataire est choisi par le DLA suite à une mise en concurrence sur la base d'une liste restreinte établie à partir d'une liste ouverte de prestataires et ressources référencés auprès du Cipro 43, du DLA régional ou encore de l'AVISE, avec publication de l'avis d'appel à concurrence sur le site web du Cipro 43.

Le prestataire doit fournir une proposition écrite transmise par courriel à l'adresse [melanie.chambon@cipro43.com](mailto:melanie.chambon@cipro43.com) et présentant les éléments suivants :

- ✓ Compréhension des enjeux et du contexte d'intervention par le consultant,
- ✓ Connaissance du secteur de l'éducation populaire, et idéalement du Mouvement Familles Rurales,
- ✓ Adaptation du contenu des journées d'accompagnement aux objectifs précités,
- ✓ Démarche et méthodologie d'intervention mises en œuvre,
- ✓ Outils utilisés d'analyse, d'aide à la décision, de construction stratégique, etc.
- ✓ Livrables et outils opérationnels de l'accompagnement transmis, par recherche de professionnalisation et d'appropriation,
- ✓ Calendrier d'intervention, précisant la décomposition des journées d'intervention sur site et proposition de dates des sessions collectives
- ✓ Proposition financière (Coût de l'intervention en unité forfaitaire jour comprenant les déplacements, la rédaction et la présentation des conclusions au DLA)
- ✓ CV du ou des intervenant(s)
- ✓ Références du ou des consultants en matière de conseil aux structures de l'ESS et plus spécifiquement en matière d'accompagnement dans le cadre du DLA
- ✓ Respect des modalités administratives de mise en œuvre de la prestation

Pour tout renseignement complémentaire, vous pourrez contacter :

- Madame Mélanie CHAMBON, Chargée de mission DLA au Comité pour l'Insertion Professionnelle de la Haute Loire, au 04 71 06 06 80
- Mesdames Marilyne POMMIER et Céline ROUSSET, salariées de l'association, au 04 71 09 50 10 / 07 85 12 13 78, [fd.haute-loire@famillesrurales.org](mailto:fd.haute-loire@famillesrurales.org)